



N° 000002 /MFPTPS/SG

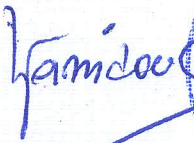
Ouagadougou, le 05 OCT 2022

COMMUNIQUÉ

Le Secrétaire général, chargé de l'expédition des affaires courantes du Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale, a l'honneur d'informer les travailleurs et employeurs des secteurs public et privé que consécutivement à l'annonce de la Fédération des Associations Islamiques du Burkina (FAIB) fixant au **dimanche 09 octobre 2022** le jour de fête de Maouloud et conformément à l'article 2 de la loi n° 079-2015/CNT du 23 novembre 2015 portant institution de fêtes légales et événements à caractère historique au Burkina Faso, la journée du **lundi 10 octobre 2022** est déclarée chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.

Il saisit cette occasion pour souhaiter une bonne fête à tous les musulmans du Burkina Faso.

le Secrétaire général,
chargé de l'expédition des affaires courantes


Hamidou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National

